

éditorial

L'A.M.I.E. UN NOUVEL ÉLAN

Le CA du 5 avril 2001 a repris la proposition de convier les entreprises par secteurs d'activité. Cette idée a fait son chemin suite au MIDEST. En effet les sociétés faisant partie du secteur de la sous-traitance et plus généralement de l'industrie ont exprimé le besoin de se rencontrer après le MIDEST et d'entamer des collaborations entre elles.

OBJECTIFS

Sans aller jusqu'à la création d'un GIE, plusieurs formes de coopération entre les entreprises peuvent être envisagées afin d'accroître leurs parts de marché et de rencontrer des prestataires et des fournisseurs plus performants.

MODALITES

- des réunions sur un thème adapté au secteur avec des invités de choix sous forme de petits-déjeuners ou de déjeuners-débats,
- des échanges entre les membres du même secteur via internet, d'informations et de nouveautés (juridiques, techniques, commerciales,)
- participation à des expositions en France ou à l'étranger avec partage des coûts et des moyens (ex : CORVULCA qui participe à INTERMAT peut accueillir sur son stand une ou plusieurs sociétés avec partage des coûts et une meilleure négociation avec les organisateurs de l'exposition),
- intervenir sur les problèmes spécifiques au secteur auprès des administrations et des pouvoirs publics et législatifs,
- entamer des actions commerciales communes tant en France qu'à l'étranger selon les affinités entre entreprises.

A l'occasion de la Foire d'Alger certaines sociétés ont décidé d'ouvrir un bureau de liaison sur place avec co-financements.

SECTEURS IDENTIFIES

- image, arts graphiques et nouvelles technologies
- bâtiment et travaux publics
- sous-traitance industrielle et Industrie au sens large
- services et tertiaire

Les réunions par secteurs seront ouvertes à tous les adhérents.

Jean-Jacques GENTRIC

ÉCONOMIE RÉELLE, FINANCE : LES DOMINATIONS PÉRISABLES

L'inquiétude grandissante d'une récession aux Etats-Unis a fait chuter les valeurs boursières dans le pays (de - 20 à - 30% depuis septembre pour la majorité des indices). L'effet de contagion sur les bourses européennes est immédiat et quasi-mécanique. En apparence, il s'agit d'un paradoxe. La zone euro réalise seulement 15 à 20% de ses échanges avec le monde extérieur.

Mais les entreprises européennes qui ont énormément investi aux Etats-Unis (plus de 100 milliards d'euros en rythme annuel ces 5 dernières années) sont dépendantes de la conjoncture d'outre-atlantique. Cela devrait se traduire par une baisse de 0,5 à 1% de la croissance économique pour l'année 2001, aux Etats-Unis... en Europe... et en France...?

En France, le maintien de la croissance "au voisinage des 3 %", selon Bercy se jouera sur l'emploi, qui conditionne la confiance. Autre paradoxe, la flambée des places européennes pendant la période de stagnation économique (années 90) et le repli des valeurs pendant cette période de croissance.

Au total, si l'économie réelle en France est peu dépendante de la situation des Etats-Unis (les exportations françaises vers les USA ne représentent que 8%), le CAC 40 réagit instantanément aux variations de Wall Street.

Nous assistons en effet à une mondialisation de la Finance internationale. Le monde uni des actionnaires jouit d'un pouvoir exorbitant. Les capitaux flottants à l'échelle de la planète jouent les arbitres entre les places financières. L'incertitude qui prévaut outre-atlantique peut ne pas altérer la croissance européenne. En France, l'Etat répartit 50% du PIB, c'est-à-dire de la richesse produite, et sa force régulatrice est importante. Mais la crise agroalimentaire et les licenciements par les grands groupes ont des effets négatifs sur le comportement des ménages. Il serait bénéfique, économiquement, que ces ménages consomment davantage; les allègements fiscaux décidés par le gouvernement et la création de nombreux emplois doivent y contribuer. Ils aideraient, ce faisant, à inciter les entreprises à combler les retards d'investissement qu'elles ont accumulé pendant les années 90.

En décidant de ne pas changer ses taux de refinancement, la BCE (Banque Centrale Européenne) va à l'encontre des aspirations des populations européennes en faveur de la croissance et du plein emploi. Elle fait preuve d'incompétence : elle ne s'intéresse qu'à surveiller l'évolution des prix en contrôlant la masse monétaire, elle paraît peu réactive par rapport aux événements et tiraillée par des intérêts contradictoires (pays à forte inflation versus pays ciblant une forte croissance).

La récente baisse des taux par la BCE intervient tard et de façon inappropriée.

Camille SARI